

BILAN D'ACTIVITÉ



2023

LE MOT DU PRÉSIDENT



HERVÉ DE VEYRAC PRÉSIDENT DE PRÉSANSE PACA-CORSE

Créée en 2009, l'association Présanse Paca-Corse, que j'ai l'honneur de présider depuis mars 2023, a pour mission d'harmoniser et de mieux coordonner les ressources et compétences des 16 Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) en régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse.

Acteurs de proximité et de terrain, ces SPSTI et leurs équipes pluridisciplinaires (médecins du travail, infirmiers en santé au travail, intervenants en prévention des risques professionnels, etc.) accompagnent aujourd'hui environ 150 000 entreprises en PACA et Corse, soit près d'1,5 million de salariés autour de 3 axes :

- ▶ *la prévention des risques professionnels ;*
- ▶ *le suivi individuel de l'état de santé ;*
- ▶ *la prévention de la désinsertion professionnelle.*

Au niveau national, les SPSTI sont représentés par le réseau Présanse (Prévention Santé Services Entreprise), structuré en 12 associations régionales dont Présanse Paca-Corse.

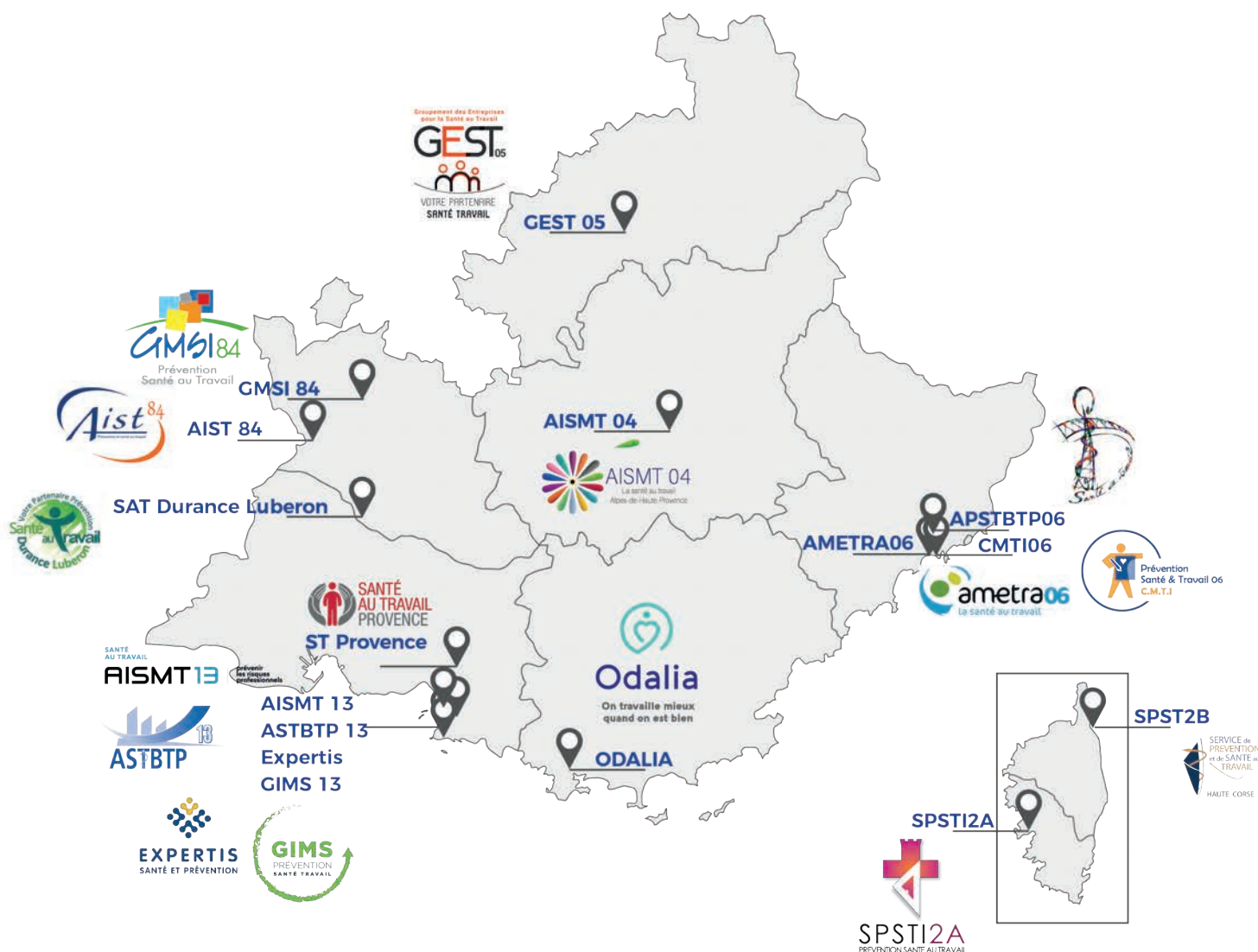
Cette organisation optimisée des SPSTI est essentielle pour rendre plus lisibles et plus efficaces nos missions auprès des entreprises. Cadre commun, échanges, partages de pratiques et d'expériences, définition d'orientations et d'actions communes ont été au programme de nos actions en 2023.

Ce bilan d'activité rend ainsi compte non seulement des actions des SPSTI de Paca-Corse, mais surtout des événements, productions, outils et partenariats qui sont mutualisés au sein de l'association régionale, pour une cohérence globale sur le territoire. Nous ne réussissons pas chacun de notre côté mais bien ensemble et collectivement.

SOMMAIRE

Les SPSTI de Présanse Paca-Corse	p. 4
Les missions des SPSTI	p. 5
Les actions de nos SPSTI	p. 6
Les chiffres clés Paca-Corse	p. 18
Le fonctionnement de l'association	p. 22
Le site web et les réseaux sociaux	p. 26
Les événements mutualisés	p. 30
Les Rencontres Santé-Travail 2023	p. 31
Les Rencontres nationales pédagogiques des internes en médecine du travail	p. 33
Journées de la sécurité routière au travail	p. 34
Les productions mutualisées	p. 36
6 capsules vidéos	p. 37
2 clips animés	p. 38
Un escape game en ligne	p. 39
Des webinaires ouverts à toutes les entreprises	p. 39
Un outil commun pour les chefs d'entreprise : le dispositif Amarok	p. 40
Communication autour de l'offre socle	p. 42
Une série de 19 fiches pratiques	p. 43
Une campagne média	p. 43
Les partenariats avec les autres acteurs régionaux	p. 44
La Charte du maintien en emploi	p. 45
Plan régional santé travail (PRST) 4	p. 46
Dispositif régional de promotion de la santé	p. 47
Et les projets 2024	p. 48

LES SPSTI* DE PRÉSANSE PACA-CORSE



*Services de prévention et de santé au travail interentreprises

LES ÉVOLUTIONS EN 2023

- Au 1^{er} juin 2023, le SPST 2B, service de Haute-Corse, a rejoint l'association Présanse Paca-Corse.
- En septembre 2023, le service varois AIST 83 a changé de nom et s'appelle désormais "Odalia". Un changement qui s'est accompagné de l'intégration d'un autre SPSTI du Var : le 2STT83, plus connu sous le nom de la médecine du travail des transporteurs. En effet, la pénurie de médecins du travail aura eu raison de cette association, qui a assuré pendant près de 63 ans, le suivi en santé au travail de plus 3 000 salariés pour une centaine d'entreprises adhérentes. Sous le regard de la DDETS et en accord avec le 2STT83, le service Odalia s'est engagé à assurer une continuité de service pour les entreprises de cette branche et est parvenu à pérenniser 4 postes : une assistante médicale, une ATST en formation (assistante technique en santé au travail), une infirmière en santé au travail et un psychologue du travail.

LES MISSIONS DES SPSTI

Les services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI) ont pour mission principale d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur activité professionnelle.

Ils contribuent à la réalisation d'objectifs de santé publique afin de préserver, au cours de la vie professionnelle, un état de santé du travailleur compatible avec son maintien en emploi.

À cette fin, ils :

- ▶ Conduisent les actions de santé au travail, dans le but de préserver la santé physique et mentale des travailleurs tout au long de leur parcours professionnel.
- ▶ Apportent leur aide à l'entreprise, de manière pluridisciplinaire, pour l'évaluation et la prévention des risques professionnels.
- ▶ Conseillent les employeurs, les travailleurs et leurs représentants sur les dispositions et mesures nécessaires afin d'éviter ou de diminuer les risques professionnels, d'améliorer la qualité de vie et des conditions de travail, en tenant compte le cas échéant de l'impact du télétravail sur la santé et l'organisation du travail, de prévenir la consommation d'alcool et de drogue sur le lieu de travail, de prévenir le harcèlement sexuel ou moral, de prévenir ou

de réduire les effets de l'exposition aux facteurs de risques professionnels et la désinsertion professionnelle et de contribuer au maintien dans l'emploi des travailleurs.

- ▶ Accompagnent l'employeur, les travailleurs et leurs représentants dans l'analyse de l'impact sur les conditions de santé et de sécurité des travailleurs de changements organisationnels importants dans l'entreprise.
- ▶ Assurent la surveillance de l'état de santé des travailleurs en fonction des risques concernant leur santé au travail et leur sécurité et celle des tiers, des effets de l'exposition aux facteurs de risques professionnels et de leur âge.
- ▶ Participent au suivi et contribuent à la traçabilité des expositions professionnelles et à la veille sanitaire.
- ▶ Participent à des actions de promotion de la santé sur le lieu de travail, dont des campagnes de vaccination et de dépistage, des actions de sensibilisation aux bénéfices de la pratique sportive et des actions d'information et de sensibilisation aux situations de handicap au travail, dans le cadre de la stratégie nationale de santé.

**Article L.4622-2
du Code du travail**

**Modifié par la loi n°2021-1018
du 2 août 2021**

4 MISSIONS



LES ACTIONS DE NOS SPSTI



En 2023, les équipes des SPSTI ont œuvré pour améliorer encore et toujours la prévention en santé au travail, au plus près des besoins des entreprises. Dans les pages qui suivent, découvrez quelques-unes des actions menées par les SPSTI de Paca-Corse.

DANS LES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

AISMT 04



Lancement de CAIRE 04, dispositif de santé gratuit pour les dirigeants

En 2023, l'AISMT 04 a propulsé CAIRE 04, une association du réseau national CAIRE qui propose un dispositif gratuit au service de tous les dirigeants et travailleurs indépendants atteints de cancers et de maladies chroniques évolutives.

Les dirigeants et travailleurs indépendants ne se soucient guère de leur prévoyance. Mais que faire en cas d'accident ou de maladie grave quand on dirige une entreprise ? Comment gérer l'urgence et maintenir son entreprise ? C'est à ces questions que répond désormais l'association CAIRE 04 dans le département des Alpes-de-Haute-Provence.

Lors du lancement de la structure en 2023, une quarantaine de chefs d'entreprise et responsables économiques des Alpes-de-Haute-Provence étaient présents. "Nous avons

voulu apporter des solutions concrètes aux entrepreneurs présents, précise Sandrine Magnan, directrice de l'AISMT 04 et de CAIRE 04. Nous aidons gratuitement les chefs d'entreprise pour garantir leur retour à l'emploi ou pour mettre en place tous les dispositifs auxquels ils ont droit, pour réaliser un accompagnement spécifique, pour qu'ils ne se retrouvent pas dans la précarité."

GEST 05

Signature de la Charte Sport Santé en entreprise avec l'Afpa de Gap

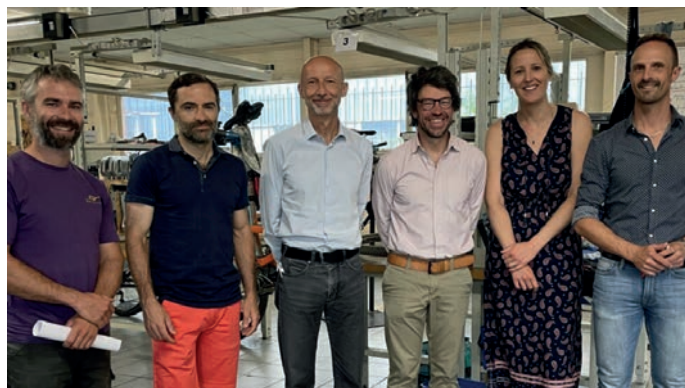
Le 10 novembre 2023, le GEST 05 a signé une Charte avec l'Afpa de Gap pour l'accompagner dans une démarche Sport Santé en entreprise. Une première dans les Hautes-Alpes !

L'accompagnement Sport Santé au travail, proposé par le GEST 05 aux entreprises locales, a pour but de mettre à disposition les compétences de ses équipes pour permettre l'organisation d'activités physiques adaptées en entreprise.

L'objectif est double : favoriser un impact positif sur la santé des salariés par la pratique sportive adaptée aux sollicitations du travail et engager un moment de partage motivationnel au sein des équipes.

En concertation avec ses salariés, l'Afpa a ainsi souhaité tenter l'expérimentation. Pour Cédric Mathieu, Directeur de l'antenne de Gap, l'objectif est multiple. Si l'action a pour but d'œuvrer pour la santé de chaque individu et une meilleure cohésion d'équipe, elle doit également permettre d'acquérir des compétences d'échauffement : "Dans une structure principalement axée sur la formation aux métiers du bâtiment, le réveil musculaire est primordial !"

Concrètement, comment cela se passe-t-il ? Par l'intermédiaire d'un cahier des charges, le GEST 05 formalise les besoins de l'entreprise en lien avec ses postes de travail et ses possibilités et fait l'articulation avec les partenaires, en



particulier les Maisons Sport Santé. Celles-ci peuvent alors proposer aux salariés des pratiques adaptées qui tiennent compte des sollicitations physiques et psychiques du travail.

L'objectif est de tester un panel d'activités pour lutter contre la sédentarité et mettre du mouvement dans l'entreprise.

Cap Emploi-Handirect est également partenaire de ce dispositif afin de pouvoir intégrer à la démarche Sport Santé l'ensemble des salariés, notamment ceux en situation de handicap.

**Retrouvez les coordonnées
des SPSTI de Paca-Corse sur le site
presanse-pacacorse.org,
rubrique "Le réseau"**

DANS LES ALPES-MARITIMES

CMTI 06



52 sensibilisations pour prévenir les TMS

En 2023, parmi les actions de sensibilisation menées par le service "Prévention Santé et Travail 06-CMTI", celles sur les troubles musculosquelettiques (TMS) ont permis d'insister sur l'importance du maintien des capacités physiques et la prévention de la sédentarité.

Les TMS représentent 87 % des maladies professionnelles ; le mal de dos, 20 % des accidents du travail (source CNAM de 2020). Les actions de sensibilisation du CMTI 06 sont réalisées au sein de l'entreprise et la durée varie selon la demande de l'adhérent.

Au cours de l'année 2023, le service Prévention Santé et Travail 06-CMTI a mis l'accent sur "l'importance d'entretenir ses capacités physiques" et de "prévenir la sédentarité". Pour ce faire, durant les interventions, le service a proposé un ensemble de mouvements

relaxants et tonifiants réalisables par tous, ainsi qu'un échauffement permettant d'intégrer les postures adaptées, abordées lors des principes de base.

En 2023, parmi les 52 actions de sensibilisation sur la prévention des TMS réalisées et les 664 travailleurs qui ont pu en bénéficier : 44 % des adhérents étaient du secteur du soin, 19 % de secteurs divers (petite enfance, vente...), 15 % du secteur administratif et ingénierie, 10 % de l'hôtellerie et de la restauration, 6 % de la grande distribution et 6 % du le secteur automobile.

APSTBTP 06

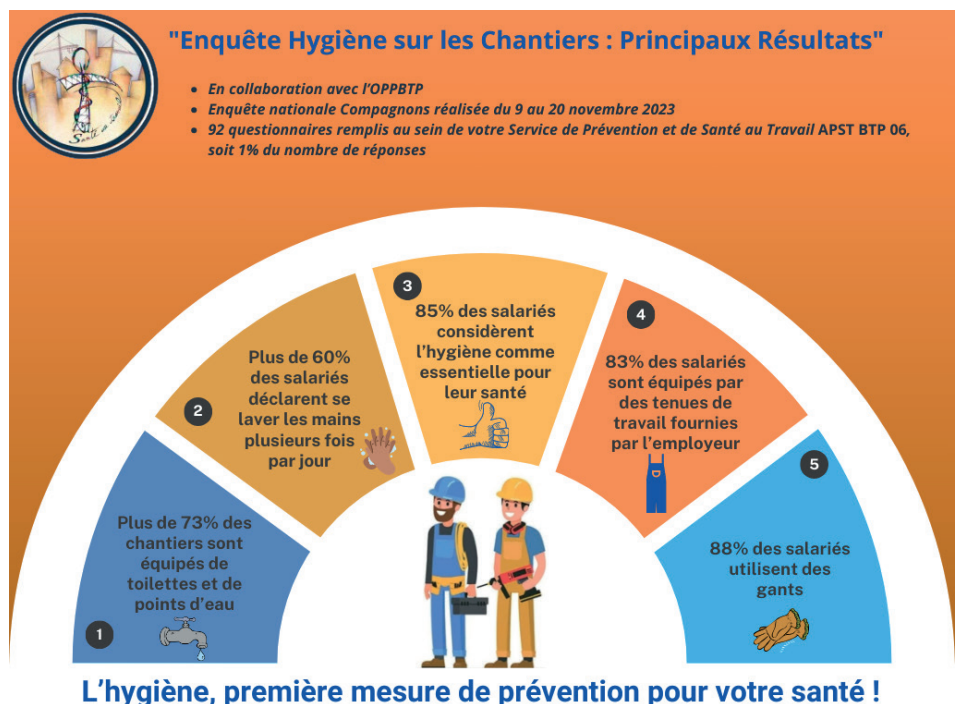


Enquête "Hygiène sur les chantiers"

En collaboration avec l'OPPBTP, le service APSTBTP 06 a participé à une enquête nationale "Hygiène sur les chantiers", réalisée auprès des compagnons lors des visites médicales, du 9 au 20 novembre 2023.

Ce sont 92 questionnaires qui ont été remplis au sein de l'APSTBTP 06, soit 1 % du nombre de réponses totales récoltées par l'enquête nationale.

Lors des visites médicales menées par l'APSTBTP 06, les compagnons ont ainsi été questionnés sur leurs perceptions des installations d'hygiène sur les chantiers et les comportements individuels à adopter.



L'hygiène, première mesure de prévention pour votre santé !

Lancement de monDUERP.fr

L'année 2023 a été marquée pour l'AMETRA06 par le lancement de monDUERP.fr, solution informatique web développée et éditée en partenariat avec l'INRS. Cet outil a été conçu pour apporter une aide aux employeurs ne disposant pas de ressources internes pour réaliser l'évaluation des risques au sein de l'entreprise afin d'élaborer leur Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

monDUERP.fr reprend les questionnaires OIRA (méthode de référence au niveau européen) pour plus de 40 activités (dont la liste est en constante évolution par l'ajout de nouveaux métiers) afin de faire le point sur les risques présents à tous les niveaux de l'entreprise, ce qui permet aux employeurs d'être en règle vis-à-vis de la réglementation en vigueur et de faciliter leur démarche de prévention.



Les résultats sont là, puisque depuis septembre 2023, plus de 1000 entreprises de différents secteurs d'activité ont réalisé leur document unique avec monDUERP.fr. Près de 100 % des utilisateurs se disent totalement satisfaits de cet accompagnement réalisé par les techniciens HST et les ASST de l'AMETRA06 car : "Il ne nécessite pas de formation particulière, la simplicité et l'ergonomie de la plateforme en font un outil totalement accessible qui permet un gain de temps considérable."

Cette plateforme en ligne permet de proposer aux adhérents un accompagnement complet pour la création d'un rapport clé en main, facilitant ainsi la démarche d'évaluation des risques professionnels. Les SPSTI peuvent également réaliser, en simultanément, la fiche d'entreprise, le tout en moins de 3 heures avec l'assurance que les informations sensibles de l'entreprise sont protégées selon les normes en vigueur de la réglementation générale sur la protection des données (RGPD).

Accès à la plateforme :
<https://www.monduerp.fr/>



**Retrouvez les coordonnées
des SPSTI de Paca-Corse sur le site
presanse-pacacorse.org,
rubrique "Le réseau"**

Journée sur la prévention du risque routier

Dans le cadre des Journées nationales de la sécurité routière au travail qui ont eu lieu du 22 au 26 mai 2023, l'AIMST13 a mené plusieurs actions : co-animation des webinaires régionaux organisés par Présanse Paca-Corse, sensibilisations en salles d'attente, animations de stands en entreprise... Zoom sur la journée du 25 mai, en partenariat avec le Grand Port Maritime de Marseille (GPMM).

Mme Fabrizio, Infirmière Diplômée d'État en Santé au Travail, et Mme Brault, Intervenante en Prévention des Risques Professionnels spécialiste du risque routier, ont animé 2 ateliers sur le stand "prévention de l'alcool au volant" :

1/ Comprendre les "doses bar"

2/ Tester un "parcours alcool" avec des lunettes de simulation

D'autres stands, tenus par la Sécurité routière, étaient également proposés : voiture tonneau, analyse d'accidents de la route, lien entre fatigue et médicaments... Cette journée, dédiée à la prévention du risque routier, a rassemblé 230 participants. Elle a eu notamment pour objectif de signer la **"Charte sécurité routière des**

7 engagements de l'employeur pour une route plus sûre :

- ⇒ Limiter aux cas d'urgence les conversations téléphoniques au volant
- ⇒ Prescrire la sobriété sur la route
- ⇒ Exiger le port de la ceinture de sécurité
- ⇒ Ne pas accepter le dépassement des vitesses autorisées
- ⇒ Intégrer des moments de repos dans le calcul des temps de trajet
- ⇒ Favoriser la formation à la sécurité routière
- ⇒ Encourager les conducteurs de deux-roues à mieux s'équiper



Pour l'occasion, M. Castaner, Président du conseil de surveillance, et Madame la Préfète, Mme Camilleri étaient présents ainsi que différents médias. Pour revoir le replay BFMTV, scannez le QR Code

ASTBTP 13

36^{es} Journées Nationales de Santé au Travail dans le BTP



L'ASTBTP 13 et le GNMST BTP (Groupement National Multidisciplinaire de Santé au Travail du Bâtiment et des Travaux Publics) ont organisé les 36^{es} Journées Nationales de Santé au Travail dans le BTP du 31 mai au 2 juin 2023.

Cet événement a réuni plus de 500 congressistes issus de la communauté scientifique nationale autour du thème : **Biométrie, Traçabilité, Prévention en milieu confiné... Quel chantier !**

Amiante, plomb, silice, acides, résines, colles, solvants, huiles de coffrage, pollutions diverses des sols... Les travailleurs du BTP sont exposés à de multiples agents chimiques qui sont autant de sources potentielles de maladies professionnelles et d'accidents du travail.

Les 36^{es} Journées Nationales de Santé au Travail dans le BTP ont été consacrées aux risques chimiques et aux moyens d'en réduire l'impact sur la santé des professionnels du BTP.

Le programme de conférences, animées par les plus grands spécialistes, a permis à la

communauté des professionnels de la santé au travail et de la prévention dans le BTP d'échanger et de partager leurs réflexions sur les problématiques suivantes :

- ▶ De la traçabilité biologique collective des expositions à l'individuel.
- ▶ Résoudre les difficultés en pratique face aux recommandations et à la réglementation.
- ▶ Situations pratiques de terrain.
- ▶ Travaux en milieux confinés : actions et prévention.

L'occasion de confronter les expériences et de cibler les actions de surveillance et de prévention les plus pertinentes pour protéger les salariés du BTP.

Prévention des TMS dans les boulangeries et crèches

Dans le cadre du CPOM "Prévention des TMS", une action de prévention des TMS a été conduite en 2021 et 2022 chez les adhérents crèches & boulangeries du GIMS de moins de 20 salariés, et dont la fiche d'entreprise n'était pas à jour. Au total, 114 boulangeries et 36 crèches ont été visitées entre 2021 et 2022. Et en 2023, deux journées ont été organisées pour restituer les résultats aux adhérents.

En 2021, le GIMS a constaté que parmi les salariés des crèches ayant au moins une pathologie CIM10* saisie dans le DMSTI (dossier médical en santé au travail informatisé), 21% présentaient une affection musculosquelettique dont :

- ▶ 50 % de dorsopathies
- ▶ 17 % d'arthropathies
- ▶ 17 % d'affections des tissus mous
- ▶ 1.7 % des inaptitudes médicales déclarées au GIMS tous motifs confondus concernaient les crèches.

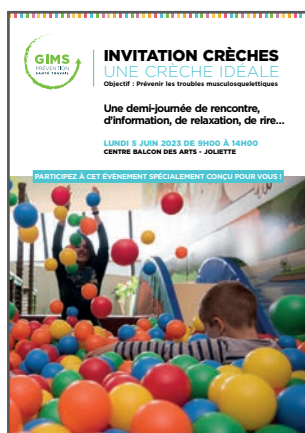
Parmi les salariés des boulangeries ayant au moins une pathologie CIM10 saisie dans le DMSTI, 22 % présentaient une affection musculosquelettique dont :

- ▶ 64 % de dorsopathie
- ▶ 26 % d'arthropathie
- ▶ 7 % des tissus mous
- ▶ 6.7 % des inaptitudes médicales déclarées au GIMS tous motifs confondus concernaient les boulangeries.

**La classification internationale des maladies (CMI) est une classification statistique non exclusivement médicale codant notamment les maladies, signes, symptômes, circonstances sociales et causes externes de maladies ou de blessures, publiée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS)*

Lundi 5 juin 2023 : JOURNÉE CRECHES

- ▶ Constats du risque TMS, conseils ergonomiques pour une crèche idéale.
- ▶ Restitution de l'évaluation des nuisances sonores dans les 36 crèches : constats et solutions efficaces.
- ▶ Sensibilisation petite enfance pour prévenir les TMS.
- ▶ Aide à la réalisation et réactualisation du DUERP sur les risques physiques et psychologiques.
- ▶ Informations sur les RPS dans les crèches.
- ▶ Témoignages d'entreprises et échanges avec les participants présents : adhérents, écoles, CARSAT, fournisseurs de matériel.



Lundi 9 octobre 2023 : JOURNÉE BOULANGERIES

- ▶ Constats du risque TMS, conseils ergonomiques pour une boulangerie idéale.
- ▶ L'empoussièrément : problèmes et solutions.
- ▶ Aide à la réalisation et réactualisation du DUERP sur les risques physiques et psychologiques.
- ▶ Témoignages d'entreprises et échanges avec les participants présents : Mme Imbert, Présidente du Groupement Professionnel Départemental des Boulangers Pâtisseries, M. Salenc, Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMAR), adhérents, écoles, fournisseurs de matériel.



Projet Ascension Industrie : un objectif pour 2026

À l'initiative d'Industries Méditerranée, Expertis est devenu en 2023 le Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises dédié aux entreprises industrielles pour le département des Bouches-du-Rhône. Une innovation majeure, qui a marqué le début d'un tournant pour le service.*

Afin d'accompagner au mieux cette évolution, les équipes d'Expertis ont travaillé pendant plusieurs mois à l'élaboration d'une nouvelle offre de service. L'objectif était de créer un nouveau cadre afin d'accompagner employeurs et salariés de l'industrie au quotidien, de manière toujours plus efficace, en garantissant la santé et la sécurité de tous.

Nom de code du projet : Ascension Industrie.

Afin d'enrichir le processus de réflexion, Expertis a souhaité intégrer plusieurs acteurs dans cette initiative :

► **Création d'un collectif d'ambassadeurs :** en interne, une équipe représentative des différents métiers du service a été élaborée pour travailler à la mise en place d'une offre de service réaliste, orientée terrain.

► **Intégration des adhérents dans la réflexion :** Expertis a consulté plusieurs de ses adhérents dans la construction de ce projet, afin de prendre en compte les besoins concrets des acteurs directement concernés.

L'offre de service ainsi créée a été imaginée sous la forme de parcours. Expertis proposera bientôt à ses adhérents un véritable itinéraire, de l'accueil jusqu'au bilan en passant par l'actualisation périodique et le suivi régulier. Cette organisation sous forme de cycle permettra de mieux structurer et mieux tracer les actions menées par le service auprès de ses adhérents.

**Interlocuteur privilégié sur tous les sujets industriels du territoire, Industries Méditerranée rassemble 13 fédérations et associations inter-industries : la métallurgie, la chimie, le maritime, les industries électriques, l'agro-alimentaire, la plasturgie, l'industrie pétrolière, l'industrie cimentière et la mode.*

Pour en savoir plus, une série de vidéos en ligne vous permettra de plonger au cœur du projet Ascension Industrie : <https://expertis.org/projet-ascension-industrie/>



**Retrouvez les coordonnées
des SPSTI de Paca-Corse sur le site
presanse-pacacorse.org,
rubrique "Le réseau"**

Rencontre autour de la santé du Dirigeant

Le 29 juin 2023, ST Provence a convié les dirigeants de ses entreprises adhérentes afin de faire le point sur leur santé et leur permettre d'échanger avec des professionnels de santé au travail.

L'objectif : sensibiliser les dirigeants à la prévention de leur santé et leur permettre de repartir avec un état des lieux de leur état de santé mais aussi échanger entre pairs pour trouver conseils et soutien.

À l'occasion de cette journée spécifique, les équipes pluridisciplinaires de ST Provence ont proposé aux dirigeants de :

- ▶ Réaliser un bilan physique de 45 minutes, avec des tests variés pour faire le point et orienter leur activité physique de façon adaptée (en partenariat avec l'entreprise Human Fab - Work Care).
- ▶ Rencontrer un professionnel de santé, médecin du travail et/ou infirmier en santé au travail, et de réaliser - si besoin - des examens complémentaires (audiogramme, électrocardiogramme, visio-test...).
- ▶ Participer à une conférence sur la santé mentale, animée par deux psychologues du travail.
- ▶ Participer à une conférence sur la santé physique, animée par un médecin du travail.
- ▶ S'auto-évaluer grâce au dispositif Amarok,

questionnaire en ligne permettant d'évaluer sa charge mentale et d'alerter sur les signes d'épuisement professionnel.

- ▶ D'échanger avec des partenaires spécialisés dans l'accompagnement des chefs d'entreprise (association CAIRE13, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, association Second Souffle).
- ▶ De s'offrir un moment de détente avec un massage assis prodigué par une masseuse certifiée.

Cet évènement a accueilli 70 dirigeants.

Sur ces dirigeants, 8 ont été dépistés en état d'épuisement à risque.

À leur demande, 4 ont été pris en charge par les psychologues du travail de ST Provence.

Parmi ces 4 dirigeants : 2 personnes ont un suivi psychologique extérieur, 1 personne a repris une formation en développement personnel entre dirigeants et s'est inscrite dans un réseau de jeunes dirigeants et 1 personne est en réflexion sur son cheminement personnel et sa redynamisation.



Odalia

Une Cellule Maintien en Emploi pour prévenir la désinsertion professionnelle des salariés varois

Dispositif déployé sur l'ensemble du Var depuis le 1^{er} janvier 2023, la CME (Cellule Maintien en Emploi) d'Odalia a pour objectif principal d'accompagner les employeurs et les salariés, notamment ceux confrontés à un risque aigu d'inaptitude, dans la prévention de la désinsertion professionnelle.

Composée d'une équipe aux compétences transverses et complémentaires, la CME accompagne les entreprises avec une approche pluridisciplinaire. Sa collaboration privilégiée avec les partenaires du maintien et de la compensation du handicap varois permet une meilleure efficacité dans le traitement des dossiers au bénéfice des salariés et des employeurs.

Son objectif : accompagner dans la recherche de solutions pour :

► Le salarié : il s'agit de l'accompagner dans un parcours de maintien dans l'entreprise adapté à son état de santé et répondant aux besoins de l'entreprise, et si cela n'est pas possible initier le travail de réorientation professionnelle. Pour ce faire, une action de remobilisation est lancée avec une reprise de confiance en soi et en ses compétences pour une recherche de solutions adaptées.

► L'employeur : accompagnement dans ses démarches d'aménagement de poste, de reclassement ou de formation des salariés et information des dispositifs de maintien existants.

La CME propose aussi plusieurs actions collectives : ateliers, informations collectives...



BILAN 2023 :

► 800 salariés orientés, 450 accompagnements, 100 dossiers clôturés.

► Sur les 100 dossiers clôturés :

⇒ 49 % de procédure d'inaptitude évitée.

⇒ 48 % de maintien en emploi, dont 66 % de maintien dans l'entreprise, 16 % en poste dans une autre entreprise, 12 % en création d'entreprise et 4 % en formation.

⇒ Parmi ceux dont le maintien en emploi n'a pas été possible, 75 % sont au chômage indemnisé avec un projet professionnel en construction à l'inscription.

AIST 84



Le management toxique au cœur de la 4^e édition du “Cinéma anime le débat”

Le 23 mars 2023, Lambert Wilson et Céline Salette étaient à Avignon pour ouvrir le débat sur les pratiques managériales corporatives et les dilemmes moraux auxquels les employés peuvent être confrontés grâce au film “Corporate”.

C'était la 4^e édition du “Cinéma anime le débat”, un événement exceptionnel made in AIST 84 proposé chaque année pour sensibiliser chefs d'entreprise et salariés sur des thématiques de santé au travail.

Les 200 participants et la richesse du débat brillamment coanimé par deux spécialistes de l'AIST 84 - Erwan Le Lagadec, médecin du

travail, et Jean-Philippe Matz, psychologue du travail - ont à nouveau prouvé que le cinéma permet d'éveiller les consciences et d'échanger sur des sujets sensibles. Ce thriller social associé à ces intervenants passionnants a permis de sensibiliser sur l'importance du bien-être au travail et sur les responsabilités individuelles et collectives face à l'éthique professionnelle.



GMSI 84



Des ateliers troubles musculosquelettiques (TMS) adaptés à la réalité des entreprises

Co-animés par des conseillers en prévention et des infirmières en santé au travail, ces ateliers ont été proposés, en 2023, en comité restreint afin de garantir un accompagnement de qualité.

Mené dans plusieurs centres du GMSI 84, le format se veut innovant et à l'écoute des spécificités de chaque entreprise en proposant des solutions adaptées : aménagement de poste, sensibilisations aux bonnes postures, optimisation des outils de travail. Ces sessions TMS ont permis une interaction permanente entre les participants et les spécialistes de prévention en santé au travail.

Objectif : identifier à partir d'une analyse de l'activité de travail, les déterminants des situations à transformer pour réduire l'exposition aux facteurs de risque de TMS. A l'issue de ces ateliers, les adhérents ont pu solliciter l'ergonome du GMSI 84 pour une intervention personnalisée au sein de leur entreprise.

Recours aux nouvelles technologies

Dans le cadre de la Semaine de la Sécurité Routière au Travail en mai 2023, les équipes de SAT Durance Luberon ont intégré les nouvelles technologies et ainsi fait évoluer leurs pratiques.

Lors des ateliers de sensibilisation concernant le risque routier, les participants ont pu mettre en pratique, à l'aide d'un casque de réalité virtuelle, ce qui avait été précédemment exposé dans une partie théorique.

Ce casque permet de confronter chacun à des situations réelles tout en mettant en avant réflexes et conseils face aux principaux dangers : vitesse, alcool, téléphone, distance de sécurité ou angles morts.

Ces modules permettent en direct de constater les différents comportements d'une personne sur la route face à une situation précise. Cette mise en pratique a permis de rebondir sur les comportements constatés et d'ouvrir un espace de dialogue avec les salariés, rendant ainsi les

conseils plus concrets. Cet outil est également un support pour promouvoir les échanges entre participants et membres de l'entreprise, afin de trouver des solutions de prévention propres à un environnement spécifique.

Pour tous publics et tous types d'organisation, ce casque a permis de rendre plus concrets, ludiques et dynamiques les ateliers du SAT Durance Luberon, notamment sur le risque routier, sujet qui était proposé sous un format plus "standard" depuis de nombreuses années. Il a également permis d'adapter les pratiques du SPSTI pour toucher un public plus jeune et ainsi mieux faire entendre le message de prévention.



SPSTI 2A

1^{er} Salon de Prévention des Risques professionnels dans l'Hôtellerie à Porto-Vecchio

Pour ce 1^{er} Salon de Prévention organisé par le SPSTI 2A, la Carsat Sud-Est et le SPST 2B, les adhérents étaient conviés pour assister à des démonstrations, en situation, de matériels visant à limiter les risques professionnels dans leur secteur de l'hôtellerie.

Les fournisseurs de matériels ont ainsi pu proposer, aux entreprises adhérentes des SPSTI de Corse, les meilleures solutions adaptées à leurs problématiques (système de lève-lit, système de fixation de couette pour dressage de lit, application connectée de gestion de planning, etc.).

Les SPSTI étaient présents pour accompagner les entreprises adhérentes dans chacune de leurs démarches de mise en place d'une culture de prévention.

Pour l'occasion, c'est l'un des adhérents du SPSTI 2A qui avait mis ses locaux à disposition pour la tenue de cet évènement.



SPST2B

Interventions auprès des apprentis

Le Service de Santé et Prévention au Travail de Haute-Corse (SPST2B) s'est engagé activement auprès du Centre de Formation des Apprentis (CFA), délivrant une série d'interventions tout au long de l'année 2023.

Les médecins, infirmières et préventeurs ont partagé leur expertise lors de différentes sessions, les 6 avril, 12 avril (portes ouvertes du CFA), 1^{er} juin et 13 décembre 2023.

Ces interventions ont abordé une gamme variée de sujets cruciaux pour la sécurité et le bien-être des futurs jeunes travailleurs ou entrepreneurs. Des nuisances sonores aux troubles musculosquelettiques, en passant par les chutes de hauteur, les addictions et la coactivité, l'équipe du SPST2B a offert des conseils précieux et des stratégies de prévention efficaces.

Le SPST2B a également mis l'accent sur des risques spécifiques, tels que le risque

électrique, l'exposition aux poussières (bois, amiante, silice), ainsi que les risques inhérents à l'utilisation de certains équipements, tels que les meuleuses et perforateurs. Les équipements de protection collective et individuelle ont également été au cœur des préoccupations, avec des consignes claires sur leur utilisation et leur importance pour la sécurité des travailleurs.

En collaborant étroitement avec le CFA, le SPST2B espère promouvoir auprès des travailleurs actifs de demain la culture de prévention et de santé au travail, afin d'assurer la sécurité de tous les acteurs du monde professionnel sur le département de la Haute-Corse.



Source : statistiques 2022-2023 Présanse



LES CHIFFRES CLÉS

L'adhésion à un service de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI) est obligatoire pour toute entreprise, dès le premier salarié et quelles que soient la nature et la durée du contrat de travail. Les TPE-PME sont la cible prioritaire des politiques de prévention des SPSTI, car ce sont elles qui ont le moins de moyens (humains, financiers) et de culture de la prévention.

Les adhérents des SPSTI de Paca-Corse, ce sont :



150 000

entreprises adhérentes

Dont 80 % de TPE de moins de 10 salariés



1,5 million

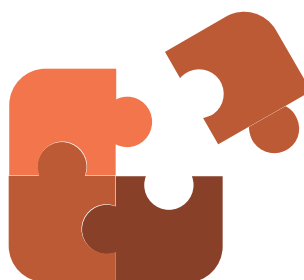
de salariés suivis

Sur une année, les actions des SPSTI auprès des entreprises, ce sont :



14 575

fiches d'entreprises réalisées ou mises à jour



68 384

actions en milieu de travail dont 22 % d'études de postes

LES CHIFFRES CLÉS

Pour mener à bien leurs missions, les SPSTI s'appuient sur des experts et des compétences complémentaires au service de la prévention en entreprise.

1 554 collaborateurs en Paca-Corse dont :



349 médecins
du travail ou
collaborateurs
médecins



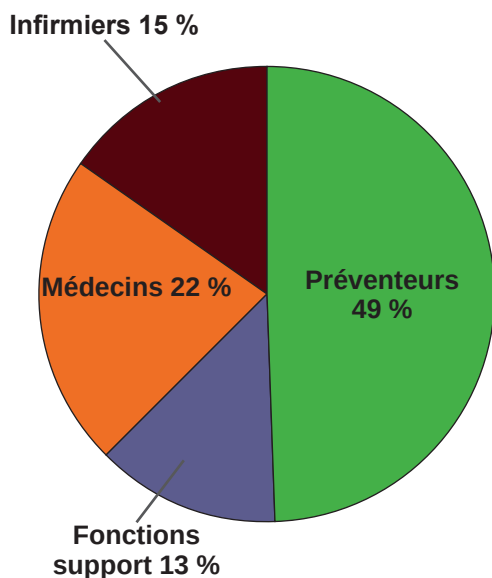
232 infirmiers en
santé au travail



769 préventeurs



204 fonctions
supports



L'équipe pluridisciplinaire a pour objectif de préserver la santé au travail des salariés et de mener des actions de prévention au sein des entreprises. Le médecin du travail anime et coordonne ce collectif de professionnels dont les spécialités recouvrent différents champs d'action : études de poste de travail, études des expositions en milieu de travail, actions d'information collectives, participation au CSE...

LES CHIFFRES CLÉS

Dans le cadre de leurs activités, les équipes des SPSTI effectuent différents types de suivi individuel de l'état de santé des salariés (simple, renforcé, ou adapté), avec plusieurs visites possibles.



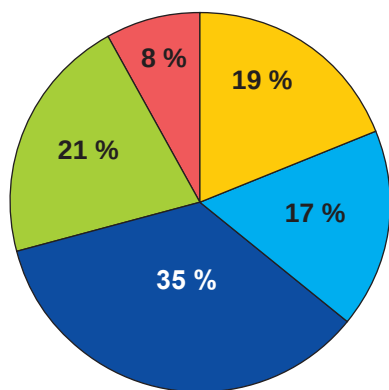
709 281 visites en un an

dont 471 931 réalisées par des médecins du travail
et **237 350** réalisées par des infirmiers
en santé au travail

*Hors visites de mi-carrière, visites post-exposition en cours
de carrière et visites post-exposition de fin de carrière*

dont 331 136 visites d'embauche
et **168 181** visites périodiques

Répartition des visites réalisées par les médecins du travail



■ Visites d'embauche
■ Visites périodiques
■ Visites de pré-reprise

■ Visites de reprise
■ Visites à la demande



LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION



LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Diverses instances et groupes de travail assurent le fonctionnement de l'association régionale Présanse Paca-Corse. Des réunions permettent de définir les projets communs et d'acter les avancées.

Le Conseil d'administration

Composé des Présidents de chaque SPSTI de Présanse Paca-Corse, le Conseil d'administration définit les lignes directrices et le budget de l'association.

En 2023, il s'est réuni 4 fois. Une assemblée générale extraordinaire s'est également tenue avec les membres du Conseil d'administration, afin d'adopter les nouveaux statuts de l'association.

Le Comité des directeurs

Composé des directeurs de chaque SPSTI de Présanse Paca-Corse, le Comité des directeurs définit des actions en fonction des lignes directrices votées par le Conseil d'administration et les met en oeuvre.

En 2023, il s'est réuni 3 fois.

Le Comité de pilotage

La conduite de Présanse Paca-Corse est confiée aux directeurs des SPSTI de l'association.

Un Comité de pilotage (Copil), composé en permanence de 6 à 8 directeurs des SPSTI, se réunit plusieurs fois par an afin de :

- ▶ contrôler le respect des objectifs ;
- ▶ acter les fins d'étapes ;
- ▶ prendre les décisions stratégiques sur Présanse Paca-Corse ;
- ▶ rendre les arbitrages nécessaires au bon déroulement des projets.

En 2023, il s'est réuni 3 fois.

Le Comité éditorial

Un Comité éditorial, composé d'au moins 8 personnes, représente la variété des métiers des SPSTI. La forme de ce comité est variable, mais il doit en tout état de cause rester hétérogène. Les métiers suivants doivent obligatoirement être représentés : chargé(e) de communication, infirmier(e) en santé au travail, IPRP, médecin du travail. La constitution et le renouvellement du Comité éditorial font l'objet d'un appel au volontariat dans les SPSTI de l'association.

Les travaux du Comité éditorial sont encadrés par la chargée de communication de Présanse Paca-Corse.

Les missions du Comité éditorial sont les suivantes :

- ▶ Assurer une veille informative, afin de fournir à la chargée de communication des sujets à aborder sur le site internet de l'association.
- ▶ Rechercher des compléments d'informations sur des thèmes particuliers.
- ▶ Valider les articles et informations à mettre en ligne.
- ▶ Valider ou non les demandes de mises en ligne de documents.
- ▶ Rechercher les contenus à mettre à jour.
- ▶ Garantir le respect de la charte éditoriale.

En 2023, il s'est réuni 3 fois.

LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Le Groupe des référents webinaires

Depuis mai 2021, Présanse Paca-Corse propose des webinaires co-construits par les SPSTI de la région, avec une identité visuelle et un contenu commun.

Ces webinaires sont ouverts à toutes les entreprises, quel que soit leur SPSTI d'adhésion.

Afin de faciliter la co-construction de webinaires régionaux, chaque SPSTI est invité à nommer un ou deux référent(s) webinaire(s), dont le rôle est de :

- ▶ Faire remonter les thèmes demandés par les entreprises adhérentes de son SPSTI et les thèmes en projet au niveau de son SPSTI ;
- ▶ Relayer à son SPSTI les thèmes proposés par les autres SPSTI ;
- ▶ Mettre en relation les «experts» de son SPSTI sur les thèmes soumis à la mutualisation.

En 2023, le groupe s'est réuni 3 fois, ce qui a permis de programmer 7 webinaires régionaux sur l'année, avec des thématiques variées :

- ▶ "Santé au travail : quelle offre pour accompagner les entreprises ?"
- ▶ "Les nouveaux engins de déplacement motorisés"
- ▶ "Tout savoir sur la prévention du risque routier professionnel"
- ▶ "Le risque chimique : les bases sur l'identification, l'évaluation et la prévention"
- ▶ "Hôtellerie : dites STOP aux troubles musculo-squelettiques !"
- ▶ "Bruit au travail : à l'écoute de vos oreilles"
- ▶ "Comment prévenir la sédentarité au travail ?"

présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-CORSE

Comment prévenir la sédentarité au travail ?

Webinaire du 7 novembre 2023 – 30 mn de présentation + 15 mn pour vos questions

www.presanse-pacacorse.org

Participants (de haut en bas) : Julie LEROUX, Lucile JACQUOT, Marc GILLES, Stéphanie RUOCCO, Laura FICHÉ

LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Le Réseau des correspondants

Chaque SPSTI compte un correspondant Présanse Paca-Corse, dont le rôle est de :

- ▶ Rechercher et collecter les documents pratiques élaborés par son service ;
- ▶ Transmettre les informations ayant vocation à être diffusées sur le site www.presanse-pacacorse.org ;

▶ Assurer un relais communication entre Présanse Paca-Corse et son SPSTI.

▶ Contribuer aux actions régionales et les relayer auprès des adhérents de leur service.

En 2023, le réseau s'est réuni tous les mois en visio et une fois en présentiel.



ET DES RÉSEAUX DE MÉTIERS

D'autres professionnels des SPSTI de Paca-Corse se réunissent également pour échanger sur leurs pratiques et leurs expériences, afin de trouver des solutions communes. C'est ainsi le cas des ergonomes, des psychologues du travail, des responsables qualité, des formateurs et des intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP). En 2023, un nouveau réseau, celui des assistant(e)s sociaux(les), s'est constitué.

LE SITE WEB ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

A top-down view of a laptop and a computer mouse on a dark wooden desk. The laptop is on the left, and a white computer mouse is at the bottom center. The desk surface is covered with various blue and white icons, including a speech bubble, a printer, a server, a globe, a magnifying glass, a clock, a gear, a lightbulb, and several envelopes, suggesting themes of technology, communication, and business.

LE SITE WEB DE L'ASSOCIATION



presanse-pacacorse.org

Entre 5 000 et 10 000
visiteurs par mois

La fréquentation du site avait connu un pic durant la période Covid-19, avec près de 20 000 visiteurs par mois. En 2023, elle est revenue à son niveau de 2019.

Les pages qui attirent le plus de visiteurs sont celles des ressources documentaires et des quiz prévention.

Le contenu mis en ligne en 2023

44
actualités

6
newsletters
externes

4
newsletters
internes

300
événements environ relayés dans l'agenda



LE SITE WEB DE L'ASSOCIATION

Les principales productions en 2023

43 ressources documentaires dont :

18 livrets



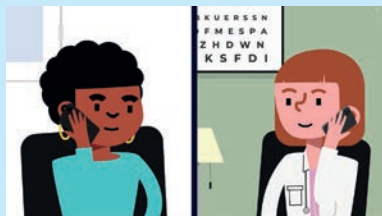
5 affiches



11 fiches pratiques



7 vidéos



2 brochures



7 replays de webinaires



2 quiz



LES RÉSEAUX SOCIAUX DE L'ASSOCIATION

Au 31/12/2023



2 505 abonnés

Nombre total d'impressions (vues) des posts en 2023 : **117 000**



351 abonnés

Nombre total d'impressions (vues) des posts en 2023 : **5 330**



1319 abonnés

Nombre total d'impressions (vues) des posts en 2023 : **16 575**



19 vidéos mises en ligne en 2023

Principales séries de posts en 2023

► **La question de Présanse Paca-Corse** : tous les mois, un quiz pour tester ses connaissances en santé au travail.

► **Offre de services des SPSTI** : tous les 15 jours, une présentation de l'un des services de l'offre socle des services de prévention et de santé au travail.

► **Paroles d'expert en prévention et santé au travail** : tous les 15 jours, une capsule vidéo dans laquelle un professionnel de service de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI) apporte un éclairage sur des points précis de santé au travail, en 1 à 2 minutes maximum. Destinées pour certaines aux employeurs et d'autres aux salariés, ou parfois aux deux, ces vidéos soulignent la collaboration entre les entreprises et leur SPSTI, et l'accompagnement proposé par ces derniers.



LES ÉVÉNEMENTS MUTUALISÉS



LES RENCONTRES SANTÉ-TRAVAIL 2023

Depuis 2019, le réseau Présanse a mis en place une journée nationale, intitulée "Rencontres Santé-Travail", à laquelle tous les services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI) de France sont invités à contribuer. L'objectif est de promouvoir la prévention en entreprise, le temps d'une journée. En 2023, pour la première fois, l'événement s'est déroulé sur une semaine, du 20 au 24 mars sur la thématique "Agir ensemble pour la prévention en entreprise".



2 actions régionales

Webinaire "Santé au travail : quelle offre pour accompagner les entreprises ?"

247 inscrits / 171 participants

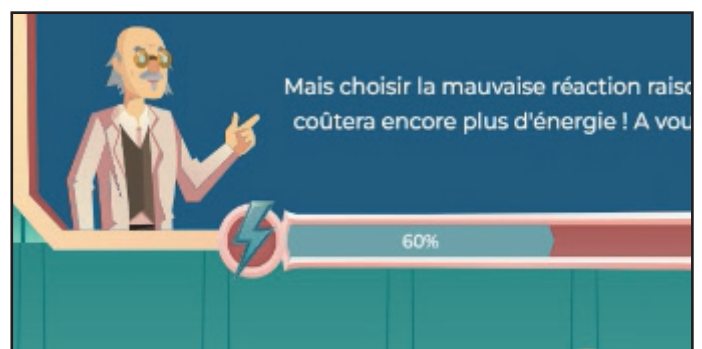
En adhérant à un service de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI), une entreprise accède à un ensemble de services pour mettre en œuvre la prévention et assurer le suivi de la santé de ses salariés. Dans le cadre des Rencontres Santé-Travail 2023, nous avons proposé un webinaire sur l'offre socle de services des SPSTI. Dans un format questions-réponses, ce webinaire avait pour objectif de mieux cerner l'accompagnement et les services qui peuvent être utiles aux entreprises.



Serious Game sur la gestion des émotions en milieu de travail

346 inscrits / 119 participants à la date du 24 mars 2023

Ce jeu permettait de s'immerger dans un laboratoire futuriste rempli de machines d'entraînement émotionnel. Il fallait résoudre 4 énigmes pour en apprendre davantage sur la gestion des émotions, savoir les identifier et les verbaliser pour se sentir mieux dans son environnement professionnel et dans ses relations de travail.



LES RENCONTRES SANTÉ-TRAVAIL 2023

11 actions dans 6 SPSTI de Paca-Corse



⇒ Une soirée « Le cinéma anime le débat autour du film Corporate »

▶ AMETRA06 :

⇒ Vidéos sur l'essentiel des différents suivis en santé au travail

▶ SPSTI 2A :

⇒ Tous sur le terrain le 22 mars 2023 !

▶ ST Provence :

⇒ Un webinaire « Bien vieillir au travail »

▶ AISMT 13 :

⇒ Un webinaire « Installer et organiser son poste de travail sur écran »

⇒ Un webinaire « Dirigeants, prenez soin de votre santé ! »

⇒ Un atelier « Venez découvrir notre outil DUERP en ligne »

⇒ 3 ateliers « La prévention s'invite en salle d'attente ! »

▶ AIST 83 :

⇒ Une soirée Ciné-Débat autour du film Corporate

▶ AIST 84 :



LES RENCONTRES NATIONALES PÉDAGOGIQUES DES INTERNES EN MÉDECINE DU TRAVAIL

Chaque année, l'Association nationale des internes en médecine du travail organise des "Rencontres nationales pédagogiques" (RNP) pour échanger sur la profession. Afin de promouvoir la pratique en services interentreprises et plus particulièrement en régions Paca et Corse, l'association Présanse Paca-Corse a mutualisé un stand et plusieurs outils de communication.

Des outils

- Un flyer pour promouvoir l'intérêt de rejoindre le réseau Présanse Paca-Corse envoyé dans un e-mailing en amont des RNP et distribué sur le stand pendant l'événement.
- Des affichettes pour mettre en avant le réseau et ses offres d'emploi.

Un stand

- Avec deux médecins du travail (AISMT 13 et SPSTI 2A) pour échanger avec les internes et leur présenter notre réseau, ainsi que les particularités de l'exercice de la médecine du travail en services interentreprises.
- Avec la Déléguée régionale de Présanse Paca-Corse et la chargée de communication pour valoriser les productions de l'association régionale.



Envie de rejoindre un réseau dynamique ?

Bonne nouvelle :
**les SPSTI de Présanse Paca-Corse
recrutent !**

- 17 SPSTI répartis sur 8 départements et plus de 140 sites
- 1400 collaborateurs dont environ 300 médecins du travail
- 140000 entreprises adhérentes soit plus d'un million de salariés suivis

Toutes nos offres d'emploi sur presanse-pacacorse.org,
rubrique «Espace emploi» ou en scannant ce QR Code



présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-CORSE

Credit : iStockphoto / Jolika Stock Photo



JOURNÉES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU TRAVAIL

Les accidents de la route sont la 1^{ère} cause de mortalité dans le cadre du travail et se traduisent chaque année par près de 4 millions de journées de travail perdues. La grande majorité des professions et des secteurs sont concernés. Sensibiliser employeurs et salariés sur la nécessité de mieux prévenir le risque routier professionnel est donc primordial : les Journées de la sécurité routière au travail sont donc organisées tous les ans à l'initiative de la Sécurité routière. Tests, quiz, ateliers pratiques, simulateurs, forum, révision du code... Toutes les animations peuvent être proposées par les entreprises, de toutes tailles. Les services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI) de Présanse Paca-Corse contribuent chaque année à l'événement.



Enrichissement d'une boîte à outils

En 2023, Présanse Paca-Corse a étoffé sa boîte à outils dédiée à la prévention du risque routier professionnel et accessible librement en ligne, avec :

- ⇒ Usage de la trottinette
- ⇒ Usage du téléphone au volant
- ⇒ Chiffres clés sur le risque routier

► 4 quiz à imprimer :

- ⇒ "Risque routier professionnel : êtes-vous sur la bonne voie ?"
- ⇒ "Risque routier professionnel : niveau réglementation, êtes-vous dans les clous ?"
- ⇒ "Risque routier professionnel et substances psychoactives"
- ⇒ "Risque routier professionnel et nouveaux engins de déplacement motorisés"

► 3 petits motion design :



JOURNÉES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU TRAVAIL

Deux webinaires-jeux régionaux

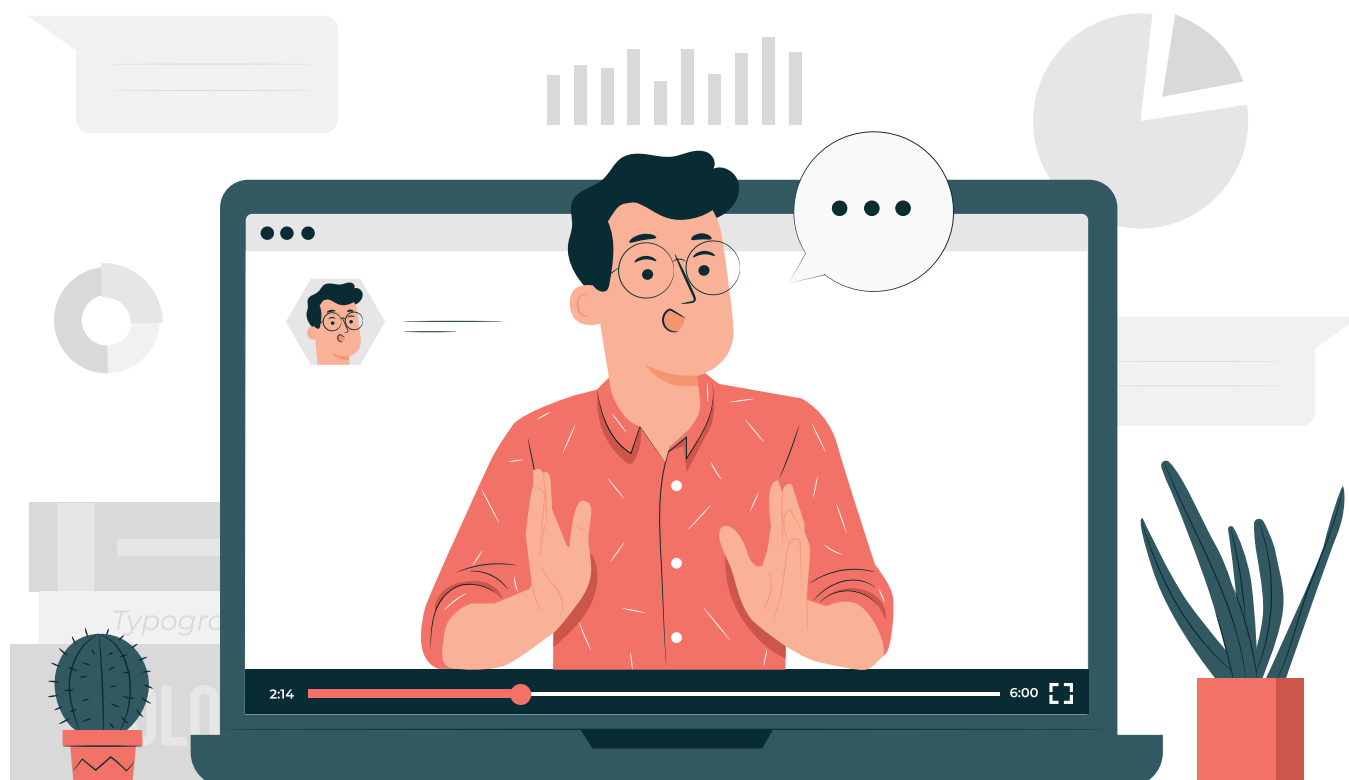
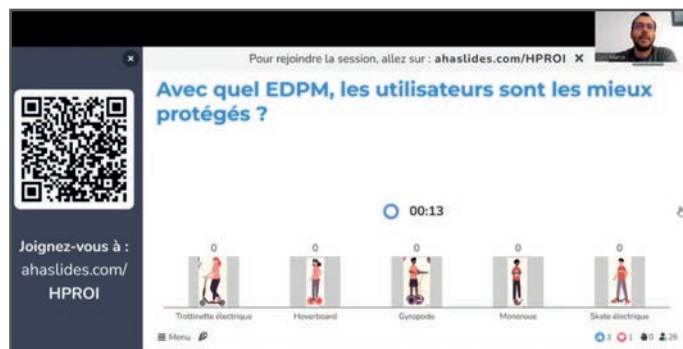
En 2023, à l'occasion des Journées de la sécurité routière au travail, Présanse Paca-Corse a lancé une nouvelle sorte de webinaire, plus interactif avec un format ludique. Deux webinaires-jeux ont ainsi été proposés aux entreprises adhérentes des SPSTI de Paca-Corse :

► "Les nouveaux engins de déplacement motorisés : les bonnes pratiques, vos droits et vos devoirs"

⇒ 62 inscrits / 36 participants

► "Tous savoirs sur le risque routier professionnel"

⇒ 134 inscrits / 84 participants



LES PRODUCTIONS MUTUALISÉES



6 CAPSULES VIDÉOS



À partir de septembre 2023, une nouvelle série de capsules vidéos a été lancée sur les réseaux sociaux.

Intitulée "Paroles d'expert en prévention et santé au travail", elle met en scène des professionnels des services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI) de Présanse Paca-Corse qui répondent à des questions typiques d'employeurs ou salariés.

L'objectif de ces capsules vidéos est d'apporter un éclairage sur des points précis de santé au travail, en 1 à 2 minutes maximum. Destinées pour certaines aux employeurs et d'autres aux salariés, ou parfois aux deux, elles permettent de souligner la collaboration entre SPSTI et entreprises. Chacune se découpe en 3 sous-parties :

- ▶ De quoi parle-t-on ?
- ▶ A quoi ça sert ? Quels sont les enjeux ?
- ▶ Comment ça se passe ?

Chaque vidéo a été diffusée au rythme d'une tous les quinze jours sur les réseaux sociaux de Présanse Paca-Corse (Youtube, LinkedIn, Facebook et Twitter).

Les épisodes étaient :

- ▶ 1^{er} épisode, avec le Dr Edith Griffaton de l'AIMS 13 : "Le suivi individuel en santé au travail, c'est quoi exactement ?"
- ▶ 2^e épisode, avec Agnès Donat, IPRP chez Expertis : "Pourquoi et comment faire son Document Unique ?"
- ▶ 3^e épisode, avec le Dr Sophie Dumas, médecin du travail à l'ASTBTP 13 : "Pourquoi faut-il déclarer les risques professionnels auxquels sont exposés mes salariés ?"
- ▶ 4^e épisode avec Laure Dehilotte, assistante sociale à l'AMETRA06 : "J'ai un handicap qui ne se voit pas, mais qui impacte mon travail. Que puis-je faire ?"
- ▶ 5^e épisode avec Severine Bartos, ergonome à ST Provence : "Un ergonome vient faire une étude de mon poste de travail. C'est pour me contrôler ?"
- ▶ 6^e épisode avec Jessica Legrand-Mira, infirmière en santé au travail chez Odalia : "Comment aborder un problème d'addictions avec un salarié ?"

2 CLIPS ANIMÉS

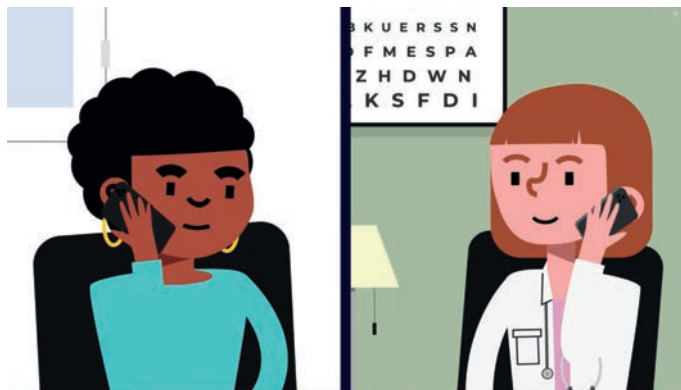
Depuis 2016, Présanse Paca-Corse produit chaque année des clips animés afin de présenter les différentes missions et services des SPSTI. En 2023, deux nouveaux clips animés ont rejoint la collection qui compte dix vidéos.

La visite à la demande

Indépendamment des examens d'aptitude à l'embauche et périodiques ainsi que des visites d'information et de prévention, le travailleur bénéficie, à sa demande ou à celle de l'employeur, d'un examen par le médecin du travail ou par un autre professionnel de santé de l'équipe pluridisciplinaire.

A tout moment, un salarié peut ainsi solliciter une visite médicale, lorsqu'il anticipe notamment un risque de désinsertion professionnelle et souhaite bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Notre vidéo présente un exemple illustrant le processus de la visite à la demande.



Reprise du travail : rendez-vous de liaison et visite de pré-reprise

Après un long arrêt de travail, il est souvent nécessaire d'anticiper le retour en entreprise. Pour une reprise réussie du travail, plusieurs dispositifs peuvent être proposés au salarié en arrêt. Encore faut-il les connaître et comprendre leur utilité. Avec notre vidéo, on explique l'intérêt du rendez-vous de liaison et de la visite de pré-reprise.



UN ESCAPE GAME EN LIGNE

Pour permettre aux entreprises de mieux connaître les différentes missions des SPSTI et les accompagnements possibles, Présanse Paca-Corse a développé un escape game en ligne.

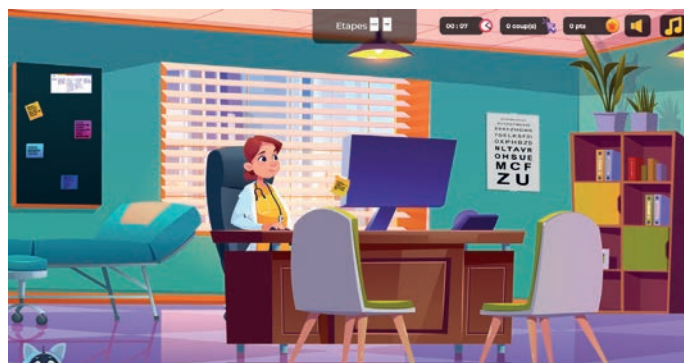
Au-delà de la visite médicale, partie émergée de l'iceberg, les SPSTI proposent une offre socle de services pour les entreprises qui s'articule autour de 3 axes : prévention des risques professionnels, suivi individuel de l'état de santé et prévention de la désinsertion professionnelle. L'objectif est de répondre aux besoins des employeurs et de leurs salariés. Mais quels sont ces services ?

Avec son escape en ligne, Présanse Paca-Corse propose aux entreprises d'en savoir un peu plus.

Chaque joueur endosse ainsi le rôle d'un employeur qui contacte son SPSTI pour avoir des explications sur le montant de sa cotisation. Au fil du jeu, plusieurs énigmes lui permettent de découvrir que l'accompagnement proposé par son SPSTI est bien plus étoffé qu'il ne l'imaginait. Mise en avant de l'utilité du DUERP, intérêt de l'étude de poste, accompagnement pour prévenir les troubles musculo-squelettiques (TMS), valorisation

de la visite de reprise... Voici quelques-uns des messages véhiculés dans l'escape game. Et pour finir, il est possible de télécharger la brochure présentant les fiches de l'ensemble socle de services des SPSTI.

Développé avec le prestataire TRICKY, spécialisé dans les formations ludiques pour la prévention des risques professionnels, ce jeu permet également de recueillir les avis des entreprises sur les services proposés via plusieurs questions.



DES WEBINAIRES OUVERTS À TOUTES LES ENTREPRISES

Depuis mai 2021, Présanse Paca-Corse propose des webinaires co-construits par les SPSTI de la région, avec une identité visuelle et un contenu commun. Ces webinaires sont ouverts à toutes les entreprises, quel que soit leur SPSTI d'adhésion. En 2023, 7 webinaires régionaux ont été diffusés.

- ▶ 20/03/2023 : "Santé au travail : quelle offre pour accompagner les entreprises ?"
- ▶ 22/05/2023 : "Les nouveaux engins de déplacement motorisés"
- ▶ 23/05/2023 : "Tout savoir sur la prévention du risque routier professionnel"
- ▶ 12/09/2023 : "Le risque chimique : les bases sur l'identification, l'évaluation et la prévention"
- ▶ 28/09/2023 : "Hôtellerie : dites STOP aux troubles musculo-squelettiques !"
- ▶ 19/10/2023 : "Bruit au travail : à l'écoute de vos oreilles"
- ▶ 07/11/2023 : "Comment prévenir la sédentarité au travail ?"

UN OUTIL COMMUN POUR LES CHEFS D'ENTREPRISE



LE DISPOSITIF AMAROK

Depuis début 2023, les services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI) de Présanse Paca-Corse peuvent proposer un nouvel accompagnement aux chefs d'entreprise via l'outil e-santé d'AMAROK. Il s'agit d'une méthode d'auto-évaluation anonyme pour mesurer la santé mentale et dépister le risque de burn-out. En décembre 2023, la moitié des SPSTI de Paca-Corse avait lancé l'outil, ce qui a permis d'avoir des premiers résultats.

L'objectif de la plateforme e-santé d'AMAROK est simple : établir un premier contact avec les chefs d'entreprise en leur demandant comment ils vont, via une série de questions, afin de mieux prévenir les risques d'épuisement professionnel.

Un questionnaire en ligne leur est ainsi envoyé par mail pour mesurer l'équilibre de leur santé globale, de façon anonyme. L'outil d'AMAROK s'appuie sur deux indicateurs qui évaluent les intensités moyennes de satisfaction et de stress des dirigeants. A partir des réponses données, il calcule un score global. Si la balance est négative, il est alors proposé un second questionnaire pour évaluer le risque d'épuisement professionnel. Lors de ce second test, si le seuil d'alerte est dépassé, le chef d'entreprise a alors la possibilité d'être mis en relation gratuitement avec un professionnel spécialisé en santé au travail pour un entretien confidentiel. Ce professionnel peut être un psychologue issu d'AMAROK ou bien du SPSTI.



Les premiers chiffres en Paca-Corse

Au niveau national, plus de 15 000 dirigeants d'entreprises ont déjà accompli une évaluation via l'outil d'AMAROK : 4 500 ont réalisé le second questionnaire évaluant le risque de burn-out et près de 1 000 ont pu bénéficier d'une prise en charge.

Au niveau Paca-Corse, en décembre 2023, on recensait 549 dirigeants qui avaient réalisé une auto-évaluation : 146 avaient réalisé le second questionnaire évaluant le risque de burn-out et 29 s'étaient vu proposer un accompagnement (18 l'avaient demandé).

En ce qui concerne les "satisfacteurs" (indicateurs de satisfaction) principaux pour les dirigeants de Paca-Corse, on note :

- Satisfaction de la clientèle : 54.33 %
- Bonne implication du personnel : 42.99 %
- Bon climat social : 39.1 %
- Recrutement d'un salarié : 34.18 %
- Bon résultat annuel : 34.03 %
- Réunion avec les salariés : 31.49 %

En ce qui concerne les "stresseurs" principaux pour les dirigeants de Paca-Corse, on note :

- Surcharge de travail du dirigeant : 58.36 %
- Difficultés avec l'administration : 58.36 %
- Absence de personnel : 35.97 %
- Problème de trésorerie : 35.97 %
- Baisse de l'activité commerciale : 26.12 %
- Pression fiscale : 26.12 %

COMMUNICATION AUTOUR DE L'OFFRE SOCLE



UNE SÉRIE DE 19 FICHES PRATIQUES

En 2023, le réseau Présanse national a élaboré 19 fiches présentant l'ensemble socle de services des SPSTI. Il s'agit d'une traduction opérationnelle de l'annexe du décret N° 2022-653 du 25 avril 2022.

L'objectif est de présenter de façon synthétique les contreparties à l'adhésion des employeurs et au versement de leur cotisation, qui est mutualisée entre entreprises adhérentes d'un même SPSTI.

Les services apportés par les SPSTI sont présentés suivant trois axes :

- La prévention des risques professionnels
- Le suivi individuel de l'état de santé
- La prévention de la désinsertion professionnelle

Ces fiches et la brochure les compilant ont été relayées par Présanse Paca-Corse, via différents supports :

- Site web
- Réseaux sociaux
- Lettre d'information



UNE CAMPAGNE MÉDIA

Deux types de visuels ont été diffusés dans la presse régionale afin d'informer sur les services de l'offre socle des SPSTI :

- Un visuel pour interpeller les bénéficiaires avec la question "Je viens d'embaucher mon premier salarié, un dois adhérer à un 'SPSTI'... A quoi ça me sert ?". Ce visuel est issu d'une série de 13 visuels élaborés par un groupe de SPSTI du réseau Présanse.
- Un visuel plus institutionnel issu d'une campagne aux couleurs du réseau Présanse et qui doit permettre d'apporter une cohérence et une vision d'ensemble sur la raison d'être, la nature et l'offre du réseau. Cette campagne vise à fixer dans l'esprit du public cible l'existence de trois volets de l'offre des SPSTI qui agissent pour la santé au travail.



LES PARTENARIATS AVEC LES AUTRES ACTEURS RÉGIONAUX



LA CHARTE DU MAINTIEN EN EMPLOI

En mars 2021, Présanse Paca-Corse a renouvelé son engagement pour la prévention de la désinsertion professionnelle en signant, avec 8 autres partenaires, la nouvelle Charte régionale de coopération sur le Maintien Dans l'Emploi (MDE) 2021-2025. En 2023, trois rendez-vous à destination des employeurs ont été organisés par les partenaires de cette Charte.

L'objectif commun des partenaires de la Charte, qui existe depuis 2005, est de favoriser le maintien dans l'emploi et de réduire le nombre de licenciements pour inaptitude prononcés chaque année en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour y parvenir, les signataires de la Charte, dont Présanse Paca-Corse, ont décidé de mener de concert une action résolue, garantissant, dans la durée, la cohérence de leurs politiques en faveur de la prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) des travailleurs, dont notamment ceux atteints d'handicap ou d'une maladie chronique évolutive.

Dans le cadre de cette Charte, les partenaires ont organisé en 2023, à destination des dirigeants de TPE/PME :

► Deux modules de sensibilisation et de professionnalisation sur la thématique du maintien en emploi et de la prévention de la désinsertion professionnelle. L'un a eu lieu en distanciel, le 19 juin 2023 ; l'autre s'est tenu à Meyreuil, dans les Bouches-du-Rhône, le 20 novembre 2023.

► Un webinaire, le 24 novembre 2023 dans le cadre de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) 2023, visant à présenter les outils, acteurs et ressources sur le champ du maintien en emploi, disponibles sur le site du Sistepaca.



Les signataires de la Charte sont : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) ; Association pour la gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (Agefiph) Paca-Corse ; Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) sud-est ; Direction régionale du service médical (DRSM) Paca-Corse de l'Assurance maladie ; Direction de la gestion du risque et de la lutte contre la fraude de l'Assurance maladie Paca ; Association régionale des caisses de mutualité sociale agricole Paca ; Service social maritime (SSM) ; le réseau des SPSTI de Présanse Paca-Corse ; Conseil handicap et emploi des organismes de placement spécialisé en région Paca (Cheops Paca) - Cap emploi

PLAN RÉGIONAL SANTÉ TRAVAIL (PRST) 4

Construit sur la base d'une concertation permanente avec les acteurs de la santé au travail et de la prévention des risques professionnels, dont les services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI), le plan régional santé travail (PRST) 4 doit permettre de mieux lutter contre les accidents du travail, les maladies professionnelles et les risques de désinsertion professionnelle. Il participe ainsi activement à l'amélioration de la santé globale des salariés, en lien avec les objectifs de santé publique. Couvrant les années 2021-2025, le PRST 4 comprend 35 actions dont 5 sont pilotées par les SPSTI régionaux réunis au sein de l'association Présanse Paca-Corse.



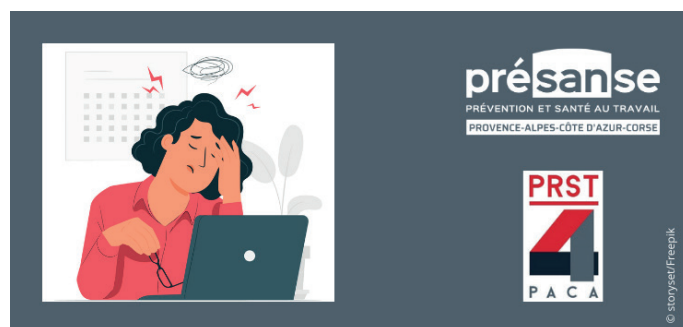
Action 3 : Accompagnement des entreprises par les services de santé au travail à l'évaluation des risques professionnels et à la définition de plans d'actions de prévention (mise en œuvre du DUERP)

Les services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI) ont pour mission d'accompagner les entreprises dans l'élaboration de leur document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), tout en leur apportant des conseils en prévention notamment par l'intermédiaire de la fiche d'entreprise.



Action 11 : Accompagnement des entreprises à l'évaluation et la prévention du risque chimique par les services de prévention et de santé au travail et amélioration de la traçabilité des expositions des travailleurs

De nombreuses entreprises, TPE notamment, ne disposent pas d'évaluation des risques chimiques et ne procèdent pas à la traçabilité des expositions de leur personnel. Les services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI) doivent pouvoir les accompagner pour pallier ce manque.



Action 17 : Action partenariale de prévention des risques psychosociaux dans le secteur tertiaire et des services aux entreprises ayant le siège social en Région Paca

Dans le secteur bancaire et financier, il existe des outils d'évaluation et des états des lieux des risques psycho-sociaux (RPS), ainsi que des plans d'actions, notamment sur la formation à destination des managers. Toutefois, la culture de prévention des RPS, centrée sur la prévention primaire, reste à promouvoir auprès des acteurs du secteur.

PLAN RÉGIONAL SANTÉ TRAVAIL (PRST) 4



Action 22 : Formation et information des travailleurs temporaires et des saisonniers, des chefs d'entreprises utilisatrices et des agences d'intérim, à la prévention des troubles musculo-squelettiques



Action 25 : Déploiement et fonctionnement des cellules de prévention de la désinsertion professionnelle au sein des services de prévention et de santé au travail de la région Paca

Afin de prévenir les inaptitudes en région Paca, le déploiement de cellules de prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) au sein des services de prévention et de santé au travail apparaît comme un levier essentiel.

DISPOSITIF RÉGIONAL DE PROMOTION DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

Depuis 2014, le Comité régional d'éducation pour la santé (Cres) Paca anime le dispositif régional des acteurs de la santé au travail et promotion de la santé qui réunit différentes structures dont Présanse Paca-Corse et plusieurs de ses services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI).

Les objectifs de ce dispositif de promotion de la santé au travail en Paca sont multiples :

- ▶ Améliorer l'interconnaissance entre les acteurs de la santé au travail et de la santé publique
- ▶ Trouver des passerelles communes pour initier des partenariats et des collaborations
- ▶ Favoriser la transversalité entre les politiques de santé

Financé par la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets) et l'Agence régionale de santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur, le dispositif a permis de concevoir un premier projet, autour de la prévention des maladies cardio-vasculaires auprès des professionnels des TPE et PME du secteur de la restauration. Pour tester le projet, une expérimentation a été menée en 2020 et 2021 dans les Hautes-Alpes, avec le GEST 05.

En 2021, un nouveau cycle de travail a été initié avec un deuxième projet commun autour de la santé mentale au travail. **Ce dernier s'est poursuivi en 2023, avec 3 réunions.**

ET LES PROJETS 2024 ?



Pour poursuivre l'harmonisation des messages et la mutualisation des compétences de ses services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI) membres, l'association Présanse Paca-Corse est déjà engagée sur plusieurs projets et actions pour 2024.

UNE CAMPAGNE RADIO

A compter de mars 2024 et pendant 3 semaines, une rubrique "Santé et Travail" de Présanse Paca-Corse de 40 secondes a été diffusée tous les jours sur les radios Nostalgie et Alpes 1, en Paca et Corse. Objectif : expliquer comment les SPSTI peuvent accompagner les entreprises.

Cette campagne radio a repris trois messages d'une campagne de visuels élaborée au niveau de Présanse national :

► 1^{er} message : Je viens d'embaucher mon premier salarié. Est-ce que je dois vraiment adhérer à la médecine du travail et à quoi ça me sert ?

► 2^e message : Au secours, je suis patron et je dois rédiger mon Document unique ! Comment faire ?

► 3^e message : Je suis en charge de la gestion du personnel de mon entreprise. Absentéisme, démission, difficultés de recrutement... Comment inverser la tendance ?

UNE NEWSLETTER COMMUNE

En 2024, les entreprises adhérentes aux SPSTI de Présanse Paca-Corse vont pouvoir recevoir par mail "Votre newsletter prévention et santé au travail". Objectif : rendre la prévention en santé au travail toujours plus accessible et lisible par les entreprises.

Une partie de la newsletter est consacrée aux actualités de proximité, avec les infos de chaque SPSTI : ateliers et sensibilisations sur les risques professionnels, nouveau service dans votre cotisation, témoignage d'une entreprise locale, etc.

Une seconde partie, commune à tous les SPSTI de Paca-Corse, valorise les communications et les ressources documentaires du réseau régional.

L'identité graphique de cette newsletter comprend une base commune pour tous les SPSTI de Paca-Corse, mais se décline avec le logo et les couleurs de chaque SPSTI.



UNE SÉRIE DE PODCASTS

En 2024, Présanse Paca-Corse lancera sa série de podcasts "Les experts de la prévention en action" sur l'accompagnement des entreprises dans la prévention et la santé au travail.

Il s'agira d'interviews croisées (représentants d'entreprises et professionnels des SPSTI) pour comprendre comment les services de prévention et de santé au travail aident les entreprises et leurs salariés à mieux prévenir les risques professionnels et à améliorer les conditions de travail.





www.presanse-pacacorse.org

Retrouvez-nous
sur les réseaux

